

Aux membres du Conseil Communal de Saint-Nicolas

Le Collège Communal vous prie de bien vouloir prendre en compte les points supplémentaires à l'ordre du jour de la séance du Conseil Communal qui se tiendra le **Lundi 29 avril 2019**, à **19h30'**, en l'Hôtel communal de **SAINI-NICOLAS**, Salle du Conseil.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs les Membres du Conseil Communal, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Directeur Général Adjoint,

P. LEFEBVRE

Par le Collège,



Ordre du Jour

La Bourgmestre,

V. MAES

Ajout d'un point supplémentaire à la demande de M. DUFRANNE (ECOLO).

PT 29 bis **DIVERS** – Aménagements cyclables à prévoir lors de tous travaux de création, d'aménagement et de réfection de voiries communales.

Ajout d'un point supplémentaire à la demande de Mme TERRANOVA (PTB).

PT 29 ter **DIVERS** – Problématique de la suppression des boîtes aux lettres de quartier par B-Post.